

MÉCANISME D'EXPERTS SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES (MEDPA)
11^{ème} SESSION, 09 - 13 JUILLET 2018
NATIONS UNIES, GENÈVE SUISSE

Ordre du jour : 3 activités dans les pays

Déclaration

Monsieur le Président,

Tout d'abord merci de m'avoir donné la parole.

Bonjour à toutes et à tous.

Nous nous félicitons du nouveau mandat du MEDPA, qui prévoit l'organisation des missions pour faciliter le dialogue entre les parties. Nous reconnaissons que c'est une mission délicate et difficile mais avec la détermination des Experts dont nous constatons déjà un engagement et un courage conséquent le mécanisme MEDPA s'aura sans doute comment s'adapter à chaque contexte pour atteindre leur objectif.

Sur ce point 3 de l'ordre du jour de la 11^{ème} session du MEDPA nous pensons qu'il est judicieux d'approcher les Etats du Sahel qui sont confrontés à des défis majeurs tels que les conflits armés et effets néfastes du changement climatiques.

Dans ces pays du Sahel, les peuples autochtones font l'objet de grave violation des droits Humains et nous constatons amèrement qu'il n'y pas d'évolution en compétence pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les peuples autochtones du Sahel sont aujourd'hui dans la tourmente et déboussolés, en effet :

- les conséquences du changement climatique (faible pluviométrie, sécheresses, dégradation des ressources naturelles.....) ont détruit les moyens de subsistance des populations autochtones et locales majoritairement agropasteurs,
- une gouvernance inadaptée aux traditions et coutumes des peuples autochtones a déstabilisé les bonnes pratiques traditionnelles et sociales de gestion provoquant à la fois l'inadéquation des services sociaux de base très insuffisants et l'instauration de climat de méfiance intercommunautaire,
- des centaines de milliers de populations sont déplacés ou réfugiés dans les pays voisins fuyant l'insécurité et les violations des droits de l'homme.

Nous recommandons au mécanisme d'Experts d'approcher les Etats du Sahel concernés pour réfléchir ensemble sur des approches solutions pour stabiliser la sous-région afin que toutes les populations autochtones ou pas trouvent la quiétude.

Je vous remercie

Hamadi Ag Mohamed Abba

Statut Consultatif Spécial auprès de l'ECOSOC en date du 23 juillet 2015